

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau de la fiscalité locale

Bureau du personnel sous-officier du corps
de soutien technique et administratif
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 100728 du 13 décembre 2016 portant nomination au grade de maréchal des logis
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1636411S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 44230/GEND/EG-ROCHEFORT/BRH/ESO du 27 juin 2016 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 81496/GEND/EG-ROCHEFORT/CNF-CSTAGN du 1^{er} décembre 2016 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste «affaires immobilières»,

Décide:

Article 1^{er}

Les brigadiers-chefs de la spécialité «affaires immobilières» dont le nom figure ci-après sont nommés au grade de maréchal des logis à compter du 1^{er} janvier 2017:

Bauer, David	NIGEND : 381528	NLS : 8126959
Berger, Antonina	NIGEND : 346446	NLS : 8139498
Delmonte, Carlo	NIGEND : 362157	NLS : 8148835
Garcia, Pascal	NIGEND : 354989	NLS : 8142808
Louisy-Joseph, Mirella	NIGEND : 381560	NLS : 8126960
Morhange, Julien	NIGEND : 381544	NLS : 6789206

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 décembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

E.-P. MOLOWA